

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE GRAND CHATELLERAULT

Délibération du bureau prise par délégation ACTE N° BC-20221212-006

du 12 décembre 2022

n°006

page 1/3

**EXTRAIT:**

**GRAND  
CHÂTELLERAULT**

COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION

membres en exercice : 26

PRESENTS (20) : M.ABELIN, M.PICHON, M.MICHAUD, M.COLIN, M.PEROCHON, Mme AZIHARI, M.DROIN, M.MATTARD, Mme BOURAT, M.JUGE, M.CHAINÉ, Mme LAVRARD, Mme MARQUES-NAULEAU, Mme LANDREAU, M.AURIAULT, M.MEUNIER, M.BAILLY, M.BONNARD, M.BRAGUIER, Mme BRAUD

POUVOIRS (4) : Mme DE COURREGES donne pouvoir à M.MATTARD  
M.TARTARIN donne pouvoir à Mme LANDREAU  
M.BOISSON donne pouvoir à M.ABELIN  
M.PREHER donne pouvoir à Mme AZIHARI

EXCUSES (2) : Mme GODET, M.CIBERT

Nom du secrétaire de séance : Dominique CHAINÉ

**RAPPORTEUR : Monsieur Gérard PEROCHON**

**OBJET : Modification et mise à jour du tableau des effectifs**

La présente délibération a pour objet de soumettre à votre approbation les modifications du tableau des effectifs.

La gestion du personnel de la collectivité de Grand Châtellerault nécessite que soient réalisés des ajustements de postes qui affectent le tableau des emplois en ce qui concerne les grades des agents concernés.

De même, il convient de délibérer lorsque la collectivité recrute un agent contractuel sur un emploi permanent afin d'en déterminer les conditions, ainsi que dans le cadre d'un contrat de projet correspondant à un emploi non permanent.

Conformément au Code de la Fonction Publique portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, tout emploi permanent de Grand Châtellerault est pourvu prioritairement par un titulaire. En cas de difficultés de recrutement d'un(e) agent(e), ayant le statut de fonctionnaire correspondant au profil recherché (qualifications, connaissances et expériences requises), conformément aux dispositions de l'article L 332-8 du Code Général de la Fonction Publique, ce poste pourra être pourvu par un agent contractuel engagé par contrat à durée déterminée pour une durée maximale de 3 ans dont la rémunération sera calculée suivant la grille indiciaire. Le(a) candidat(e) sera recruté(e) au même niveau de grade et devra justifier d'une même qualification ou expérience requise pour le poste.

Est ainsi à prendre en compte au tableau des emplois

**UNE MISE A JOUR DES EFFECTIFS BUDGÉTAIRES :**

Une mise à jour du tableau des effectifs étant rendue nécessaire, il convient de supprimer des postes qui ont été soumis à l'avis du comité technique du 1er décembre 2022.

\* \* \* \* \*

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

**VU** la délibération n°3 du conseil communautaire du 22 juillet 2020, déléguant une partie des attributions du conseil au bureau,

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE GRAND CHATELLEKRAUT**

**Délibération du bureau prise par délégation      ACTE N° BC-20221212-006**

**du 12 décembre 2022**

**n°006**

**page 2/3**

**VU** la délibération n°002 du 14/11/2022 portant modification et mise à jour du tableau des effectifs,

**CONSIDERANT** qu'il est nécessaire de mettre à jour les effectifs,

**CONSIDERANT** le tableau des emplois ci-annexés,

Le bureau communautaire, ayant délibéré :

- décide de supprimer les postes suivants liés au toilettage du tableau des effectifs
- 1 poste dans le grade d'administrateur hors classe à temps complet
- 1 poste dans le grade d'administrateur à temps complet
- 3 postes dans le grade d'attaché hors classe à temps complet
- 2 postes dans le grade d'attaché principal à temps complet
- 3 postes dans le grade d'attaché à temps complet
- 1 poste dans le grade de rédacteur principal de 1ere classe à temps complet
- 3 postes dans le grade de rédacteur principal de 2eme classe à temps complet
- 3 postes dans le grade de rédacteur à temps complet
- 2 postes dans le grade d'adjoint administratif principal de 1ere classe à temps complet
- 12 postes dans le grade d'adjoint administratif principal de 2eme classe à temps complet
- 3 postes dans le grade d'adjoint administratif à temps complet
- 1 poste dans le grade d'ingénieur en chef à temps complet
- 2 postes dans le grade d'ingénieur hors classe à temps complet
- 4 postes dans le grade d'ingénieur principal à temps complet
- 4 postes dans le grade d'ingénieur à temps complet
- 2 postes dans le grade de technicien principal de 1ere classe à temps complet
- 1 poste dans le grade de technicien principal de 2eme classe à temps complet
- 1 poste dans le grade de technicien à temps complet
- 3 postes dans le grade d'agent de maîtrise à temps complet
- 5 postes dans le grade d'adjoint technique principal de 1ere classe à temps complet
- 15 postes dans le grade d'adjoint technique principal de 2eme classe à temps complet
- 4 postes dans le grade d'adjoint technique à temps complet
- 2 postes dans le grade d'assistant de conservation du patrimoine 1ere classe à temps complet
- 2 postes dans le grade d'assistant de conservation du patrimoine 2eme classe à temps complet
- 1 poste dans le grade d'assistant de conservation du patrimoine à temps complet
- 2 postes dans le grade d'adjoint du patrimoine principal de 2eme classe à temps complet
- 2 postes dans le grade d'adjoint du patrimoine à temps complet
- 1 poste dans le grade de professeur d'enseignement artistique hors classe à temps complet
- 1 poste dans le grade de conseiller des APS à temps complet
- 1 poste dans le grade d'éducateur des APS de 1ere classe à temps complet
- 2 postes dans le grade d'éducateur des APS de 2eme classe à temps complet
- 2 postes dans le grade d'éducateur des APS à temps complet
- 1 poste dans le grade de médecin de prévention contractuel à temps complet
- 1 poste dans le grade de médecin de 2eme classe à temps complet
- 1 poste dans le grade d'animateur principal de 1ere classe à temps complet
- 1 poste dans le grade d'animateur principal de 2eme classe à temps complet
- 1 poste dans le grade d'adjoint d'animation principal de 2eme classe à temps complet
- 1 poste dans le grade d'adjoint administratif principal de 2eme classe à temps non complet
- 1 poste dans le grade d'adjoint technique principal de 2eme classe à temps non complet
- 2 postes dans le grade d'assistant d'enseignement artistique de 2eme classe à temps non complet

- décide de créer les postes dans le cadre de :

Remplacement :

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE GRAND CHATELLERAULT**

**Délibération du bureau prise par délégation      ACTE N° BC-20221212-006**

**du 12 décembre 2022**

**n°006**

**page 3/3**

- 1 poste dans le cadre d'emplois des rédacteurs à temps complet.
- 1 poste dans tous les cadres d'emplois de la catégorie C à temps complet.
- 2 postes dans les grades de technicien principal de 2ème et de 1ère classe à temps complet.

Transformation :

- 1 poste dans le grade d'attaché à temps complet.
- 1 poste dans tous les cadres d'emplois des attachés et des conseillers des APS à temps complet.
- 1 poste dans le cadre d'emplois des éducateurs des APS à temps complet.
- 1 poste dans le cadre d'emplois des adjoints techniques à temps complet.
- 1 poste dans le cadre d'emploi des adjoints techniques et dans le grade d'agent de maîtrise à temps complet.

Nouvel emploi:

- 1 poste dans le cadre d'emploi des techniciens à temps complet.
- décide d'adopter le tableau des emplois ci annexé,
- autorise Monsieur le Président ou son représentant à signer les décisions administratives et documents afférents à l'exécution de la présente délibération.
- autorise Monsieur le Président ou son représentant à recruter des agents contractuels en l'absence de titulaires et à signer le contrat d'engagement. La rémunération sera fixée en accord avec les grilles de la fonction publique territoriale dans les conditions définies en préambule.

Les crédits nécessaires sont prévus au chapitre 012 du budget.

**Vote : Adopté à l'unanimité**

Pour ampliation,  
Pour le président et par délégation,  
La directrice des affaires juridiques et institutionnelles,  
Céline NICOUUD

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Poitiers dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification. La juridiction administrative compétente peut notamment être saisie via une requête remise ou envoyée au greffe du tribunal administratif ou aussi par l'application Télérecours citoyen accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)*



ANNEXE détaillant les grades et missions des postes GC 12/12/22

AVEC MAINTIEN DU NOMBRE D'EMPLOIS ( sans augmentation des ETP) :

**1- Le remplacement de certains agents:**

1-1) En raison d'un départ à la retraite, il est proposé de procéder au remplacement sur un poste de gestionnaire foncier au sein du service Habitat et foncier rattaché à la direction de l'aménagement du territoire **dans le cadre d'emplois des rédacteurs à temps complet**. Le poste sur le grade de rédacteur principal de 1ère classe à temps complet précédemment créé sera supprimé au tableau des effectifs si besoin après avis du Comité Technique.

1-2) En raison d'une mobilité interne, il est proposé de procéder au remplacement sur un poste d'instructeur(trice) des déclarations d'intention d'aliéner et d'assistance administrative au sein du service Habitat et foncier rattaché à la direction de l'aménagement du territoire **dans tous les cadres d'emplois de la catégorie C à temps complet**.

1-3) En raison d'une fin de contrat, il est proposé de procéder au remplacement sur un poste de conseiller(ère) en prévention des risques professionnels au sein du service Qualité de vie au travail rattaché à la direction des ressources humaines **dans les grades de technicien principal de 2ème et de 1ère classe à temps complet**.

1-4) En raison d'une fin de contrat, il est proposé de procéder au remplacement sur un poste de technicien(ne) eaux pluviales au sein du service Aménagement urbain rattaché à la Direction Vivre l'espace public **dans les grades de technicien principal 2ème et de 1ère classe à temps complet**.

**2- La transformation de certains postes :**

2-1) Suite à la réorganisation du service Habitat et foncier et à une mobilité interne sur le poste de responsable de service, il est proposé de faire évoluer le poste en chargé(e) de mission foncier **dans le grade d'attaché à temps complet**.

2-2) Suite à la réorganisation du service piscines et baignades consécutive au départ en retraite du responsable de l'équipement de Lençloître, il est proposé de créer à effectif constant un poste de directeur(rice) adjoint(e) des sports rattaché à la direction des Sports **dans tous les cadres d'emplois des attachés et des conseillers des APS à temps complet**.

2-3) Suite à la réorganisation du service piscines et baignades et au redéploiement des effectifs, il est proposé de faire évoluer un poste de MNS en poste de référent(e) piscine de Lençloître et au sein du service piscines et baignades rattaché à la direction des Sports **dans le cadre d'emplois des éducateurs des APS à temps complet**.

2-4) Suite à la réorganisation du service piscines et baignades et au redéploiement des effectifs, il est proposé de créer à effectif constant, sur l'ensemble de la direction des sports par le biais d'un redéploiement d'effectifs du service salles et stades, un poste d'agent caisse accueil entretien au sein du service piscines et baignades rattaché à la direction des Sports **dans le cadre d'emplois des adjoints techniques à temps complet**.

2-5) Suite à la réorganisation du service piscines et baignades et au redéploiement des effectifs, il est proposé de créer à effectif constant, sur l'ensemble de la direction des sports par le biais d'un redéploiement d'effectifs du service salles et stades, un poste d'agent de maintenance et traitement de l'eau au sein du service piscines et baignades rattaché à la direction des Sports **dans le cadre d'emploi des adjoints techniques et dans le grade d'agent de maîtrise à temps complet**.

AVEC AUGMENTATION DU NOMBRE D'EMPLOIS

Envoyé en préfecture le 13/12/2022

Reçu en préfecture le 13/12/2022

Publié le

SLO

ID : 086-248600413-20221212-BC\_20221212\_006-DE

### **3- Nouvel emploi :**

3-1) Afin d'assurer des missions de gestion de la plateforme et conseil en énergie, il est proposé de créer un poste de technicien(cienne) énergie de la plateforme territoriale de rénovation énergétique au sein du service Habitat et foncier rattaché à la direction de l'aménagement du territoire **dans le cadre d'emploi des techniciens à temps complet.**

Effectifs pourvus au 3/11/2022

GRADES	POSTES CRÉÉS « ouverts » au 12/12/2022			POSTES POURVUS					
				TOTAL		STATUT			
	total	TC	TNC		STAGIAIRES		CONTRACTU ELS		
					TC	TNC	TC	TNC	
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE</b>	<b>227</b>	<b>218</b>	<b>9</b>	<b>182</b>	<b>146</b>	<b>5</b>	<b>31</b>	<b>0</b>	
Directeur Général des Services 80 à 150 mille hab.	1	1	0	1	1				
Directeur Général des Services 40 à 80 mille hab.	1	1	0	0	0				
Directeur général adjoint des services 40 à 150 mille hab.	4	4	0	4	2		2		
Directeur	4	4	0	0	0				
Administrateur Général	2	2	0	0	0				
Administrateur Hors Classe	1	1	0	0	0				
Administrateur	1	1	0	0	0				
Attaché hors classe	4	4	0	3	3		0		
Attaché principal	14	14	0	10	9		1		
Attaché	48	48	0	42	18		24		
Rédacteur principal de 1ère classe	12	12	0	10	10				
Rédacteur principal de 2ème classe	10	10	0	8	8				
Rédacteur	21	21	0	20	16		4		
Adjoint administratif principal de 1e cl	40	39	1	27	27				
Adjoint administratif principal de 2e cl	37	34	3	32	31	1			
Adjoint administratif	27	22	5	25	21	4			
<b>FILIERE TECHNIQUE</b>	<b>225</b>	<b>218</b>	<b>7</b>	<b>194</b>	<b>167</b>	<b>3</b>	<b>24</b>	<b>0</b>	
Ingénieur en Chef Hors Classe	0	0	0	0	0				
Ingénieur en Chef	0	0	0	0	0				
Ingénieur Hors Classe	1	1	0	0	0				
Ingénieur Principal	10	9	1	8	8	0	0		
Ingénieur	6	6	0	5	2		3		
Technicien principal 1e cl	19	19	0	15	13		2		
Technicien principal 2e cl	12	12	0	9	3		6		
Technicien	21	21	0	17	4		13		
Agent de maîtrise principal	12	12	0	10	10				
Agent de maîtrise	12	12	0	9	9				
Adjoint technique principal 1e cl	37	37	0	33	33				
Adjoint technique principal 2e cl	44	41	3	40	38	2			
Adjoint technique	51	48	3	48	47	1			
<b>FILIERE CULTURELLE</b>	<b>137</b>	<b>102</b>	<b>35</b>	<b>99</b>	<b>71</b>	<b>11</b>	<b>7</b>	<b>10</b>	
Conservateur du patrimoine	1	1	0	1	1				
Conservateur bibliothèque	1	1	0	1	1				
Attaché principal de conservation du patrimoine	3	3	0	2	2				
Attaché de conservation du patrimoine	7	6	1	4	2		2	0	
Bibliothécaire principal	1	1	0	0	0				
Bibliothécaire	2	2	0	1	1				
Assistant conservation P&B principal 1e cl	8	8	0	7	7				
Assistant conservation P&B principal 2e cl	7	6	1	5	5	0			
Assistant conservation P&B	7	7	0	6	4		2		
Adjoint du patrimoine principal 1e cl	8	8	0	6	6				
Adjoint du patrimoine principal 2e cl	11	11	0	6	6				
Adjoint du patrimoine	11	9	2	11	9	2			
Directeur établissement E.A 1e cl	1	1	0	0	0				
Directeur établissement E.A 2e cl	1	1	0	1	1				
Professeur E.A hors cl	6	6	0	5	5				
Professeur E.A cl normale	6	5	1	6	4	1	1		
Assistant E.A Principal 1ère cl	25	16	9	20	15	5			
Assistant E.A Principal 2ème cl	23	8	15	15	2	3	2	8	
Assistant E.A	8	2	6	2				0	2
<b>FILIERE SPORTIVE</b>	<b>31</b>	<b>30</b>	<b>1</b>	<b>21</b>	<b>15</b>	<b>0</b>	<b>6</b>	<b>0</b>	
Conseiller des APS principal 1e cl	1	1	0	0					
Conseiller des APS principal 2e cl	2	2	0	1	1				
Conseiller APS	2	2	0	1	1				
Éducateur des APS principal 1e cl	10	9	1	7	7				
Éducateur des APS principal 2e cl	4	4	0	3	3				
Éducateur des APS	10	10	0	9	3		6		
Opérateur APS principal	1	1	0	0					
Opérateur APS	1	1	0	0					
<b>FILIERE MEDICO-SOCIALE</b>	<b>16</b>	<b>11</b>	<b>5</b>	<b>6</b>	<b>4</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	
Médecin de prévention Hors classe	1	0	1	1			1		
Médecin de prévention contractuel	0	0	0	0					
Médecin 2ème classe	0	0	0	0			0		
Infirmier en soin généraux Hors classe	1	0	1	0					
Infirmier en soin généraux classe normale	2	1	1	1	1				
Psychologue Hors classe	1	0	1	0					
Psychologue	2	1	1	1			1		
Educateur de jeunes enfants hL classe	1	1	0	0	0				
Educateur de jeunes enfants	2	2	0	1	1				
Conseiller socio-éducatif	1	1	0	0					
Assistant socio-éducatif principal 1ere classe	1	1	0	0					
Assistant socio-éducatif principal 2ème classe	1	1	0	0					
Assistant socio-éducatif	3	3	0	2	2				
<b>FILIERE ANIMATION</b>	<b>18</b>	<b>17</b>	<b>1</b>	<b>8</b>	<b>8</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
Animateur principal 1e cl	2	2	0	0	0				
Animateur principal 2e cl	4	4	0	3	3				
Animateur	6	6	0	3	3		0		
Adjoint d'animation principal de 2e cl	3	3	0	2	2	0			
Adjoint d'animation	3	2	1	0	0				
<b>EMPLOI SPECIFIQUE</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
Directeur École arts plastiques	0	0	0	0					
<b>EMPLOIS DE CABINET</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	
Directeur	1	1	0	1			1		
Collaborateur	2	2	0	1			1		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>657</b>	<b>599</b>	<b>58</b>	<b>512</b>	<b>411</b>	<b>19</b>	<b>72</b>	<b>10</b>	
Chargé de développement de l'outil de gestion INCOVAR - Contrat de projet grade adjoint administratif - 3 ans	1	1		1					

Technicien de Voirie – Contrat de projet – 3 ans	1	1	0				
Chef de projet Petites villes de demain – Contrat de projet grade attaché – 5 ans	1	1	1				
Economiste de flux – Contrat de projet grade technicien – 2 ans	1	1	1				
Conseiller numériques EFS – Contrat de projet grade adjoint technique ou d'animation – 2 ans	4	4	3				
Manager de centre-ville – contrat de projet de 2 ans – attaché	1	1	1				
Manager de centre-bourg – contrat de projet de 2 ans – attaché	1	1	1				
Chargé de projet alimentaire – contrat de projet de 2 ans – ingénieur	1	1	1				
Chargé TRIBIO – contrat de projet de 3 ans – cadre emploi technicien	1	1	0				
Apprenti numérique cartographie	1	1	1				
Apprenti numérique équipements	1	1	1				
Apprenti économie sociale solidaire	1	1	1				
Apprenti technologie réseaux et télécommunications	1	1	1				